Constructeur - Installateur - Réparateur de machines diverses (H/F/X)

Electrotechnique - Chauffage | Mobilité - Mécanique

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Tu es un ou une touche à tout ? Le moindre truc cassé ou défectueux tu l'ouvres, tu y regardes et tu tentes de le réparer ? Tu cherches une formation qui te met sur de b ton avenir professionnel ? Alors pourquoi ne pas devenir mécanicien ou mécanicienne d'entretien : un métier qui t'ouvre de multiple possibilités d'emploi !

Le Mécanicien et la Mécanicienne d'entretien sont des constructeurs / installateurs / réparateurs de machines diverses. Ils sont polyvalents et interviennent sur tous t machines. **Ils procèdent au montage, démontage, réparations, maintenance préventive et curative d'installations de tous types.**

Au cours de cette formation, les apprenants mécaniciens d'entretien vont **découvrir tous les aspects de la mécanique** :

Grands principes de la mécanique, de l'hydraulique et de l'électricité. Ils interviennent, à partir d'instructions de travail, de plans mécaniques et de schémas électrohydrauliques et électropneumatiques, sur des équipements.

Découverte et maîtrise de différents outils : appareils de mesure et de contrôle, machines-outils, matériel de soudage, équipements divers

Notions de dessin technique

Techniques de diagnostic, de démontage, de réparation. Ils effectuent des montages, démontages ou des modifications d'installation pluri-technologique. Ils ider dysfonctionnements des équipements pluri-technologiques.

Techniques de nettoyage et d'entretien des machines. Ils assurent la remise en service des installations.

Mise en pratique de l'apprentissage lors de travaux pratiques en ateliers. Ils effectuent les dépannages à prédominance mécanique, y compris électrohydrauliqu électropneumatique.

Les débouchés d'emplois sont très nombreux car les compétences reprises dans le cœur du métier sont transversales à plusieurs secteurs : Industrie technologique, A alimentaire, Industrie alimentaire, Chimie et Sciences de la Vie, Sidérurgie,... Toute entreprises d'une certaine taille et qui utilise des machines nécessitant de l'entretie adaptations est susceptible d'avoir dans ses travailleurs des mécaniciens d'entretien.

Alors si tu souhaites devenir le roi ou la reine des machines, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débuter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 1j. d cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Mécanicien / Mécanicienne dans une grande entreprise

Mécanicien polyvalent / Mécanicienne polyvalente dans tout type d'entreprise

Par exemple : Mécanicien / Mécanicienne dans les ateliers de la SNCB

Débouché(s) future(s) formation(s)

Mécanicien de cyclomoteurs et motos *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-cyclomoteurs-et-motos)*

Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agri horticoles)*

Avec les bases acquises dans la formation de mécanicien d'entretien, la personne est bien armée afin de poursuivre sa formation vers le secteur mobilité ou ir

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Formation polyvalente Activités variées Partenariat avec la SNCB

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le mécanicien et la mécanicienne d'entretien doivent posséder plusieurs qualités :

Passion : avoir une passion pour la mécanique et ses diverses applications.

Volontaire et professionnel : être capable de prendre des initiatives et faire attention à la qualité de son travail.

Respect des consignes : travailler de manière rigoureuse en respectant les prescriptions du constructeur, se rendre compte de ses responsabilités.

Autonomie : être capable de travailler seul et de manière efficace, savoir poser un diagnostic en vue de résoudre les problèmes, communiquer avec l'équipe.

Volonté d'évolution : être soucieux de sa formation permanente et du suivi des évolutions liées à la profession.

Respect des règles : respecter les règles de sécurité, les règles d'hygiène, de propreté mais aussi l'environnement au sein de l'entreprise ou des ateliers.

Programme

1ère année :

GO7/1 Organisation chantier et sécurité (16h)

GO7/1 Lecture de documents (20h)

GO7/1 Outillage (24h)

GO7/1 Ajustage (20h)

GO7/1 Mesures et contrôles (12h)

GO7/1 Hydraulique (20h)

GO7/1 Pneumatique (12h)

GO7/1 Technologie moteurs à combustion (8h)

GO7/1 Electricité (16h)

GO7/1 Assemblage (16h)

GO7/1 Soudure (16h)

2ème année :

GO7/2 Ajustage (12h)

GO7/2 Assemblage - Soudure (12h)

GO7/2 Hydraulique (32h)

GO7/2 Lecture de documents (12h)

GO7/2 Equipement électrique (16h)

GO7/2 Mesures et contrôles (12h)

GO7/2 Technologie (essence - diesel - LPG) (16h)

GO7/2 Tournage (12h)

3ème année :

GO7/3 Ajustage (12h)

GO7/3 Assemblage - Soudure (12h)

GO7/3 Hydraulique (32h)

GO7/3 Lecture de documents (16h)

GO7/3 Equipement électrique (16h)

GO7/3 Mesures et contrôles (12h)

GO7/3 Technologie (essence - diesel - LPG) (16h)

GO7/3 Tournage (12h)

Conditions d'admission à une formation pour jeunes

Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'étal
que vous quittez.

Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de **16 ans accomplis et passer un bilan de compétences**.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à cette formation en collaboration avec la SNCB

Pour suivre cette formation en collaboration avec la SNCB au sein du Réseau IFAPME, rien de plus simple :

Inscrivez-vous *(https://www.formationalternance.be/home/formulaire-dinscription-offa.html)* par ici

Sélectionnez Namur comme lieu de formation

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME *(https://www.ifapme.be/services)* .

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME *(https://www.ifapme.be/services)* près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motiva
votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

- votre carte d'identité ;
- votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;
- les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.

Namur

Rue Henri Lemaître, 69 5000 Namur

081 74 32 14

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

081 73 62 14

centre.namur@ifapme.be

Type d' inscription

Au Service IFAPME